

Étudiants inscrits dans les universités de l'académie en 2019-2020

Universités alsaciennes, toujours plus attractives

“ Au 15 janvier 2020, 63 202 étudiants, dont 15,4% de néo-bacheliers, sont inscrits dans les deux universités alsaciennes, l'université de Strasbourg (Unistra) et l'université de Haute-Alsace (UHA). Leur nombre a augmenté de 1,7 %, essentiellement à l'UNISTRA (+ 892 étudiants). À noter une progression de 4,6 % dans les filières sciences et STAPS, soit 672 étudiants supplémentaires en 2019-2020.

+1,7 % d'étudiants dans les universités en Alsace

58,7 % poids du cursus licence

57 % d'étudiantes

REPÈRES

Tableau 1 Répartition des effectifs des universités selon le cursus et le domaine de formation

Groupe d'enseignement	Cursus Licence	Dont néo-bacheliers	Cursus Master	Cursus Doctorat	Ensemble LMD	Évol 2018/2019 (en%)
Droit	3 665	1 053	3 008	210	6 883	+2,0
Économie AES*	5 188	981	4 281	82	9 551	+1,8
Lettres, sciences humaines	13 028	2 774	5 604	715	19 347	+0,9
Sciences, Staps**	9 125	2 144	4 952	1 318	15 395	+4,6
Total filières générales	31 006	6 952	17 845	2 325	51 176	+2,3
IUT***	3 997	1 617	0	0	3 997	-1,2
Santé	2 081	1 160	5 900	48	8 029	-0,3
Total	37 084	9 729	23 745	2 373	63 202	+1,72
Ensemble hors doubles inscriptions en CPGE					61 492	+1,68

(*) Administration économique et sociale

(**) Sciences et techniques des activités physiques et sportives

(***) Instituts universitaires de technologie, y compris les étudiants en post-dut (diplôme universitaire de technologie)

▲ À la rentrée 2019, 63 202 inscriptions tous cursus confondus, y compris les inscriptions parallèles en CPGE, ont été enregistrées dans les universités de l'académie de Strasbourg. Par rapport à l'année précédente à la même date, on observe une hausse de 1 071 inscriptions soit + 1,72 % (+1,68 % hors doubles inscriptions en CPGE contre +1,2 % en France métropolitaine). Les effectifs continuent à croître en cursus licence, (+2,7 %) et en cursus master (+1,3 %) alors qu'ils baissent fortement en cursus doctorat (-8,3 % en 2019, -3,8 % en 2018). Le nombre de néo-bacheliers est resté quasi stable (+0,2 %, soit 24 étudiants supplémentaires). Comme à la rentrée précédente, les effectifs des

filières générales sont en progression (+2,3 %), essentiellement dans les filières sciences et STAPS (+4,6 %) et en droit (+2,0 % après -1,7 % en 2018). Parallèlement, les effectifs d'étudiants préparant un DUT retrouvent leur niveau de 2017 (baisse de 1 % cette année après une hausse de 1 % en 2018) Le domaine de la production est en baisse (-3,5 %) alors que celui des services progresse (+0,8 %). Le nombre d'inscrits dans les filières de la santé, tous niveaux confondus, enregistrent une légère baisse de 0,3 % après une hausse de 3,5 % en 2018. En revanche, les premières années communes des études de santé (PACES) voient leurs effectifs augmenter pour la deuxième année consécutive (+4,4 %).

83% des étudiants en formation purement universitaire

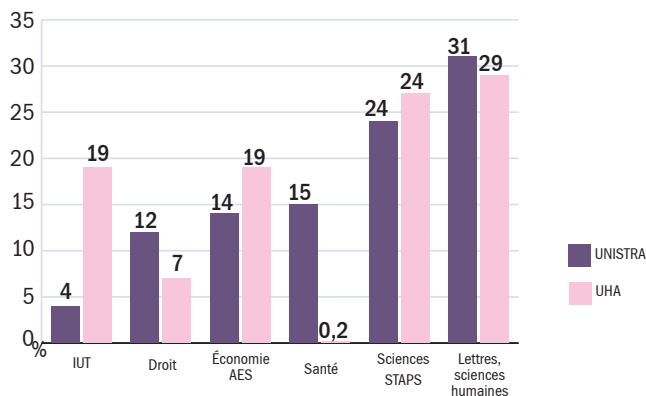
Parmi les 63 202 étudiants alsaciens, 82,7 % sont inscrits dans des formations universitaires dont 2,7 % à l'Espé et 17,3 % dans des formations conduisant à des diplômes spécifiques. Pour ces dernières, il s'agit principalement des DUT (6,3 %), de l'École Management Strasbourg (5,3 %), des filières d'ingénieurs internes aux universités (3,1 %), de l'Institut d'Études Politiques (2,3 %) et de IPAG* Strasbourg (0,3 %). Les étudiantes, qui repré-

sentent 57 % de la population universitaire alsacienne, sont nettement surreprésentées dans le domaine des lettres et des sciences humaines (69,0 %) comme dans les filières du droit (66,2 %) et de la santé (63,5 %). À l'inverse, les sciences et les Staps restent moins attractives pour elles, respectivement 41,1 % et 33,8 %.

(*) Espé : École supérieure du professorat et de l'éducation
 (**) Hors cycles préparatoires ingénieurs
 (***) Ipag : Institut de préparation à l'administration générale

Lettres et sciences humaines attirent plus d'étudiants

Graphique 1 Répartition des effectifs des universités alsaciennes selon le domaine de formation



En 2019, 52 699 inscriptions enregistrées à l'université de Strasbourg et 10 503 inscriptions à l'université de Haute-Alsace. Chacune des deux universités alsaciennes couvre l'ensemble des champs disciplinaires, hormis les études de médecine qui sont localisées uniquement à l'Unistra. L'UHA se distingue par une large offre de formations scientifiques et technologiques, totalisant 46 % de l'effectif universitaire haut-rhinois (43 % à l'Unistra).

Tableau 2 Les effectifs des IUT en Alsace selon le bac d'origine

IUT	Effectif	Part (en %)		Bac d'origine(%)			
		Étudiantes	Apprentis	Bac général	Bac techno	Bac pro	autres
IUT Strasbourg-Sud	1049	40,6	0,5	72,4	23,8	0,4	3,4
IUT Strasbourg-Schiltigheim	609	48,6	13,3	76,8	21,0	0,7	1,5
IUT Haguenau	364	29,7	10,4	67,9	28,6	0,8	2,7
IUT Colmar	1109	51,1	18,9	59,7	26,3	2,5	11,5
IUT Mulhouse	866	32,1	19,5	65,0	30,1	1,8	3,0
Total général	3997	41,9	12,6	67,5	25,9	1,4	5,2

7 étudiants sur 10 préparant un DUT sont titulaires d'un baccalauréat général

À la rentrée 2019, les cinq instituts universitaires de technologie alsaciens (IUT) accueillent 3 997 étudiants. Les bacheliers généraux y sont largement majoritaires (67,5 %, -0,3 point) suivis des bacheliers technologiques (25,9 %, +0,5 point) et professionnels (1,4 %). Les apprentis constituent 12,6 % des effectifs (+0,3

point) avec une part plus élevée dans les deux IUT localisés dans le Haut-Rhin. Les garçons sont majoritaires dans les spécialités relevant de la production (73,3 % contre 26,7 % de filles) mais minoritaires dans celles des services (44,3 % contre 55,7 % de filles).

Source

Sise (système d'information sur le suivi de l'étudiant).

Champ

Sont prises en compte les inscriptions principales des étudiants des universités de Strasbourg et de Haute-Alsace (y compris les IUT, les écoles d'ingénieurs universitaires et l'école de management), au 15 janvier 2020.

Définitions

Le cursus LMD (licence, master, doctorat) structure l'ensemble des diplômes afin de rendre compatibles les cursus de l'enseignement supérieur en Europe (bac+3, bac+5 et bac+8). **Inscription Parallèle en CPGE** : Conformément à l'article 33 de la loi ESR de juillet 2013, les étudiants en CPGE scolarisés dans un lycée ayant conclu une convention avec un ou plusieurs établissements (EPSCP) doivent aussi s'inscrire à l'université. **Les néo-bacheliers** sont des étudiants qui s'inscrivent en première année de cursus licence à l'université, après obtention du baccalauréat lors de la dernière session.